

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 20 septembre 2018  
Date d'affichage 26 septembre 2018  
**Nombre de conseillers**  
en exercice 29  
présents 19 (+ 8 procurations)  
votants 27

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20181001-DEL\_18\_09\_26\_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018  
Publication : 02/10/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le VINGT-SIX SEPTEMBRE à Vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

**Etaient présents** : Mr Didier REVEAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, Mr Philippe GALLAND, Mr Daniel GUEDET, Mr Jacky TACHEAU, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUIERA, Mr Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mr Michel DIEDERICH, Mr Gérard GUESNE, Mr Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, Mr Thierry PERRE, Mr Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET.

**Excusés** : Mr Jean THOREAU (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mr Gaétan THOMAS (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mr Thierry BODIN (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Hélène LORIOU (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mr Quentin GUTIERRES (Pouvoir donné à Didier REVEAU).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Nicolas CHABLE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**GROUPEMENT DE COMMANDE LA FERTE-BERNARD/CHERRE/CHERREAU SANTE : AVENANT**

Monsieur le Maire rappelle que :

Par délibération du 30 Mai 2018, un Groupement de commande entre La Ferté-Bernard/ Cherré/ Cherreau portant sur le projet de santé du territoire a été créé.

Pour rappel, ce groupement soutient l'Association Locale des Professionnels de Santé (ALPS) du Val d'Huisne.

Il présente l'avenant qui modifie l'objet de la convention initiale comme suit :

- La consultation et l'assistance d'un conseil juridique sur les modalités de mise en œuvre du projet de santé
- La réalisation d'actions de communication destinées à la promotion du territoire en vue d'attirer des professionnels de santé et leurs familles y compris une prestation d'assistance confiée à un cabinet spécialisé en stratégie de communication
- La recherche et rémunération d'un cabinet de recrutement
- Le louage de locaux en rapport avec l'activité
- L'investissement mobilier et immobilier en matériel nécessaire à la pratique professionnelle
- La passation d'une convention avec l'Association Locale des Professionnels de Santé (ALPS) du Val d'Huisne
- La faculté de solliciter les subventions en lien avec le dit projet
- Le transfert du Centre Municipal de Santé Fertois et sa future évolution en centre intercommunal de santé sur le site des anciens locaux MAUGER sis à La Ferté-Bernard, Route de Mamers
- La consultation et l'assistance de tout consultant nécessaire à la construction du projet.

Ainsi que certaines dispositions financières quant au cofinancement des 3 collectivités, et plus particulièrement aux dépenses liées au transfert d'une expertise et de biens mobiliers du Centre de Santé sis 17 Rue Hoche 72400 La Ferté-Bernard.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (27 Pour – 0 Abstention – 0 Contre),

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints,

- A signer l'avenant correspondant
- A régler toutes les factures en découlant
- A effectuer toutes démarches visant au bon déroulement de cette action.

Pour Copie Conforme,

Le Maire

**Didier REVEAU**